

Mairie de Bourg-Saint-Bernard
Compte-rendu du conseil municipal

3 juin 2019

Le Conseil municipal de la commune de BOURG-SAINT-BERNARD, convoqué régulièrement, s'est réuni dans la salle des délibérations.

Ordre du jour :

Présentation – Projet photovoltaïque pour l'aérodrome	2
DÉLIBÉRATIONS	2
1 Élection du 3 ^{ème} adjoint	2
2 Avenant n°1-2019 à l'autorisation d'occupation temporaire des installations de l'aérodrome (AOT)	2
3 Décision modificative n°3 budget assainissement	3
4 Désignation d'un conseiller municipal comme correspondant défense	3
5 Désignation d'un conseiller municipal comme correspondant tempête.....	4
6 Demande de subvention au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2019 pour le projet d'extension et de rénovation du groupe scolaire	4
INFORMATIONS – DISCUSSIONS	5
1 Point de situation des chantiers en cours.....	5
2 Discussion sur le projet d'achat d'une partie des jardins par la cité Jardins.....	5
3 PLU : rapport de l'entretien avec les bureaux d'études pour la révision	5
4 Questions diverses.....	5

La séance a été publique.

Étaient présents :

- Mesdames Cesses Évelyne, Vivoux Véronique, Le Joly Sylvie, Oriol Andrée, Lahoz Christine, Jalabert Chantal, Raido Sandrine.
- Messieurs Parker David, Ribault Jean-Paul, Zenatti Paul.

Excusés :

- Monsieur Jam Claude a donné pouvoir à Monsieur Zenatti Paul pour prendre part aux votes et aux délibérations.
- Monsieur Dubois Philippe a donné pouvoir à Monsieur Parker David pour prendre part aux votes et aux délibérations.

Excusés :

- Messieurs Espitalier Fabrice, Salviac Daniel.

Le secrétariat de séance a été assuré par M. Parker.

Présentation – Projet photovoltaïque pour l'aérodrome

L'entreprise TENERGIE présente, en présence de représentants de l'AVAT, un projet de panneaux photovoltaïques sur la zone de l'aérodrome. Il concerne la création d'un hangar recouvert de panneaux (ossature + toiture) permettant le stockage des remorques et la pose de panneaux sur un des pans de la toiture du bâtiment existant.

Jean-Paul Ribault se propose de prendre en charge l'étude de ce dossier avec Sandrine Raido et David Parker.

DÉLIBÉRATIONS

1 Élection du 3^{ème} adjoint

Lors de la séance du 30 avril 2019, le conseil municipal a décidé de maintenir à 3 le nombre des adjoints. Vu l'élection de Mme Cesses au poste de 1^{ère} Adjointe, son poste de 3^{ème} Adjoint est devenu vacant. Il faut donc désigner, à bulletin secret le 3^{ème} Adjoint. Un ou plusieurs conseillers municipaux peuvent se présenter candidat.

Mme le Maire demande au Conseil de délibérer pour nommer le 3^{ème} Adjoint.

Jean-Paul Ribault se propose comme candidat.

RÉSULTATS

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages « blanc » : 2

Nombre de suffrages « non » : 1

Nombre de suffrages « oui » : 9

Jean-Paul Ribault est élu comme 3^{ème} Adjoint.

2 Avenant n°1-2019 à l'autorisation d'occupation temporaire des installations de l'aérodrome (AOT)

Il faut prendre un avenant à la convention d'autorisation d'occupation temporaire des installations de l'aérodrome afin de modifier le paragraphe n°1 de l'article 1 suite à l'implantation de 2 bungalows et à l'occupation de la moitié d'un local par la commune (voir convention et avenant ci-joint).

Mme le Maire demande au Conseil de voter pour accepter l'avenant et autoriser le maire à le signer.

RÉSULTATS

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages « abstention » : 0

Nombre de suffrages « non » : 0

Nombre de suffrages « oui » : 12

3 Décision modificative n°3 budget assainissement

2 titres de trésorerie ont été émis en 2016 pour une évaluation de la prime épuratoire d'un montant de 5 000 € et pour l'évaluation surtaxe 2016 pour un montant de 5 869,62 €. Le versement de ces primes a été effectué par l'Agence de l'eau et Suez en 2017 pour un montant global de 15 654,21 €. Ces 2 titres d'évaluation auraient dû être annulés après versement des primes.

De plus, suite au mail de Mme BALBLANC (Frais de contrôle assainissement) la commune n'aurait pas dû recevoir, en recette de fonctionnement, les frais de contrôle assainissement perçus depuis 2001 ! De ce fait, le titre émis en 2016 d'un montant de 275,71 € doit être également annulé.

Afin de régulariser la comptabilité, il est proposé d'augmenter le compte 673 « Titres annulés sur exercice antérieur » pour un montant de 11 145,33 € et de baisser le compte 622 « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » pour le même montant.

Mme le Maire demande au Conseil de voter pour valider cette décision modificative au budget assainissement.

RÉSULTATS

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages « abstention » : 0

Nombre de suffrages « non » : 0

Nombre de suffrages « oui » : 12

4 Désignation d'un conseiller municipal comme correspondant défense

Suite à la démission de M. Ferrando, le conseil doit délibérer pour désigner un nouveau correspondant défense.

Mme le Maire demande au Conseil de voter pour désigner le nouveau correspondant défense.

M. Paul Zenatti se propose comme correspondant défense.

RÉSULTATS

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages « abstention » : 0

Nombre de suffrages « non » : 0

Nombre de suffrages « oui » : 12

M. Paul Zenatti est nommé.

5 Désignation d'un conseiller municipal comme correspondant tempête

Suite à la démission de M. Ferrando, le conseil doit délibérer pour désigner un nouveau correspondant tempête.

Mme le Maire demande au Conseil de voter pour désigner le nouveau correspondant tempête.

M. Paul Zenatti se propose comme correspondant tempête.

RÉSULTATS

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages « abstention » : 0

Nombre de suffrages « non » : 0

Nombre de suffrages « oui » : 12

M. Paul Zenatti est nommé.

Mme Andrée Oriol en profite pour rappeler qu'il faut que la commune se dote d'un plan communal de sauvegarde. Une commission devra être créée afin de travailler sur ce dossier à partir de septembre.

6 Demande de subvention au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2019 pour le projet d'extension et de rénovation du groupe scolaire

Suite à l'entretien avec le Secrétaire général de la Préfecture concernant une aide financière supplémentaire, celui-ci nous a demandé de reprendre contact avec ses services courant juin 2019 afin de solliciter une aide supplémentaire au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2019 pour le groupe scolaire. Cette demande a été faite par courriel et son secrétariat nous demande une délibération ainsi qu'un planning des travaux et un plan de financement global incluant toutes les aides demandées et/ou reçues.

Mme le Maire demande au Conseil de voter pour valider la demande de subvention au titre de la DSIL 2019.

RÉSULTATS

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages « abstention » : 0

Nombre de suffrages « non » : 0

Nombre de suffrages « oui » : 12

Mme Sylvie Le Joly demande s'il est possible d'avoir le plan de financement du groupe scolaire à jour. Mme le Maire l'enverra aux membres du conseil.

INFORMATIONS – DISCUSSIONS

1 Point de situation des chantiers en cours

1. Accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) pour les personnes handicapées : les travaux de mise aux normes des ERP de la commune sont finis.
2. Groupe scolaire : les travaux de rénovation devraient être achevés pour la rentrée 2019-2020. Les préfabriqués devraient être démolis en septembre 2019 ce qui permettra d'engager la phase de construction du nouveau bâtiment.
3. Sécurisation du talus derrière la station d'épuration : le bureau d'étude a été choisi.
4. Petits travaux :
 - I. Pose de ralentisseur à Roques
 - II. Sécurisation du Chemin des moulins

2 Discussion sur le projet d'achat d'une partie des jardins par la Cité Jardins

La Cité Jardins propose maintenant de racheter la partie des jardins pour 5.000 €. Une délibération sera mise au vote lors du prochain conseil.

3 PLU : rapport des auditions des bureaux d'études pour la révision du PLU

7 cabinets d'études ont répondu au marché. 3 ont été retenus et auditionnés avec l'aide de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne. Un cabinet a été choisi.

4 Questions diverses

- Fibre optique : Mme le Maire indique qu'il faudrait penser à la fibre optique lors de la création de la voirie le long du groupe scolaire. Il faut informer par courrier dans les meilleurs délais le Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique.

La séance est levée à 23h00.